

## Un Manifeste de la Restauration par le SNRTC



Le Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale a rédigé un Manifeste de la Restauration, adressé le 27 mai au Président de la République et au Premier Ministre, ainsi qu'à l'ensemble des parlementaires et décideurs politiques.

Ce dernier fait part de l'exaspération et de l'inquiétude de « *toutes les entreprises de restauration* » face à la dégradation continue de leur activité et de la « *prolifération des lois et réglementations mal ficelées* ».

Le SNRTC fait état de « *réformes successives qui se font au mépris des règles les plus élémentaires de bon sens* », de taxes nuisibles à l'emploi (avec notamment les hausses successives de la TVA de 5,5% à 7% en 2011 et 7% à 10% en 2014), ou encore d'un chiffre d'affaires qui connaît une diminution moyenne de 7% sur la période janvier 2010/octobre 2014 (chiffres : Insee), pour un secteur qui représente plus de 2 millions d'emplois directs non délocalisables.

Le syndicat encourage notamment les pouvoirs publics à « *instaurer un moratoire sur les projets de réforme à venir et de définir des priorités* ».